

**Création de richesses en contexte de précarité :
une comparaison Sud-Sud (Afrique et Amérique
latine) et Nord-Sud (Canada, Afrique et
Amérique latine)**

Abdou Salam Fall et Louis Favreau

Note sur les auteurs :

Abdou Salam Fall est sociologue et chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), institut rattaché à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar (Sénégal). Il est président de l'Association Euroafricaine pour l'Anthropologie du Développement et du changement social (APAD). Il est également chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et membre du comité international de la revue et Solidarités.

Louis Favreau est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est également chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, les entreprises et les syndicats (CRISES) et dans une Alliance de recherche Université-Communautés (ARUC) en économie sociale.

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités

Série recherche no. 28

ISBN : 2-89251-132-1

Novembre 2002

Université du Québec en Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROGRAMME DE RECHERCHE PROPOSÉ :	1
1. Objectifs	1
2. Problématique et cadre théorique.....	1
3. Hypothèse de travail.....	10
4. Liaison de ce programme avec des recherches antérieures et actuelles.....	11
5. Liaison de ce programme avec des partenaires sociaux	12
6. Méthodologie, planification du travail et calendrier.....	12
6.1. Méthodologie.....	12
6.2. Planification du travail et calendrier.....	15
7. Contribution à l'avancement du savoir et à la résolution de problèmes sociaux	17
7.1. Contribution à l'avancement des connaissances.....	17
7.2. Contribution à la résolution de problèmes sociaux	17
8. Diffusion des résultats	17
8.2. Au sein d'organisations et de réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire	18
9. Équipe de coordination et équipes nationales.....	18
9.1 Le tremplin du projet et de l'équipe de coordination	18
9.2. L'équipe de coordination.....	19
9.3. Les équipes nationales de recherche.....	19
9.4. Les tâches assumées par les membres de l'équipe	21
9.5 La formation (rôle des étudiants).....	21
10. Repères bibliographiques	23

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROGRAMME DE RECHERCHE PROPOSÉ :

1. Objectifs

Nous voulons ouvrir un programme de recherche SUD-SUD et NORD-SUD sur la thématique de la création de richesses par l'économie populaire, sociale et solidaire. Nous allons donc chercher

- 1) à mieux comprendre ces initiatives, ses conditions d'émergence et de développement, ses modes d'organisation, ses processus d'institutionnalisation ;
- 2) la gouvernance locale qu'elle exige pour progresser et répondre aux demandes sociales issues de la crise actuelle.

L'objectif sur un minimum de trois ans (2002-2005) vise à faire l'examen critique d'une centaine (100) d'expériences de création de richesses par l'économie populaire (sociale et solidaire) dans une demi-douzaine de pays d'Afrique (Burkina-Faso, Mali et Sénégal), d'Amérique latine (Brésil, Chili et Pérou) et dans quatre pays d'Europe (Belgique, France et Suisse) et d'Amérique du Nord (Québec, Canada) dans une perspective comparative Nord-Sud et Sud-Sud.

2. Problématique et cadre théorique.

Ce projet s'inscrit dans la continuité avec les travaux antérieurs des deux principaux chercheurs engagés dans ce programme sur les thématiques de la pauvreté/précarité, des réseaux sociaux, du mouvement associatif et des initiatives de la nouvelle économie sociale. Il opère cependant un saut qualitatif en se centrant beaucoup plus directement sur deux thèmes suivants :

- 1) Les pratiques associatives de création de richesses par l'économie populaire, sociale et solidaire ;
- 2) Les collaborations nécessaires entre associations, ONGD, gouvernements locaux et entreprises (PME/PMI) dans la création de richesses, bref sur la gouvernance locale et les dispositifs publics (notamment des gouvernements locaux) liée à cette dynamique ;

Toute cette recherche s'effectue dans un cadre comparatif international Sud/Sud et Nord/Sud.

Notre cadre théorique nous renvoie aux explications suivantes : au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en œuvre des réformes économiques dans la

plupart des pays d’Afrique, d’Amérique latine et d’Asie, les phénomènes de précarité, de pauvreté et d’exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La restructuration obligée des États (par les programmes d’ajustement structurels du FMI) et la contraction induite des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services de base, de sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme - tels que l’alimentation, la santé et la sécurité sociale, l’éducation et l’habitat – se sont vus fortement menacés. Une partie croissante de la population a basculé dans les activités informelles et se trouve de ce fait quasiment exclue des circuits traditionnels qui, il n’y a pas si longtemps, produisaient, à l’aide des États, des services collectifs de base qui se voulaient accessibles à tous.

Cependant la crise de l’ajustement aura eu le mérite de mettre sur le devant de la scène économique les opérateurs de l’informel, qui au cours des périodes antérieures, étaient les laissés pour compte des politiques de développement économique (Marfaing et Sow, 1999). L’essoufflement de l’Etat et de l’économie structurée coïncident avec l’émergence d’un secteur populaire informel à ancrage social assez fort. Un secteur dont l’impact peut être mesuré aussi bien en termes de valeur ajoutée que d’emplois. À titre d’exemple, il contribuait à hauteur de 60 % à la formation du PIB au début de la décennie 90 et fournissait 80 % des emplois urbains au Sénégal (DPS, 1995) tandis qu’au Brésil les travailleurs ayant pris pied dans l’économie formelle n’étaient plus en 2000 que 45 %. Les 55 % restant s’activent depuis dans l’économie informelle (Sader, 2002).

Autrement dit, cette “seconde économie” constitue aujourd’hui le modèle prévalant de voie d’ascension économique pour plusieurs groupes. Cette “économie de la débrouille” se caractérise principalement par l’auto-emploi, la création d’entreprises familiales, sa forte présence sur le marché des biens et services dominés par le commerce de produits formels mais aussi de produits informels et une précarisation des activités. Une forte perception a tendance à la caractériser négativement dans les villes en l’assimilant à la pauvreté urbaine. Mais, l’émergence et l’explosion des marchés ruraux et de la migration internationale ont donné encore plus de vigueur à cette économie populaire.

La fin des années des années 90 correspond à l’élargissement de la base de certains secteurs d’activités (la migration internationale des femmes et des jeunes) ou à l’émergence d’autres

secteurs de richesse (la micro entreprise, les organisations économiques populaires). Si l'exposition du nantissement à travers l'investissement sur l'immobilier à partir des flux financiers de la migration internationale (Tall, 2001) entraîne un autre type de migration caractérisée essentiellement par sa féminisation et la jeunesse de la population (Fall, 2001), la stratégie de sortie de crise par la débrouille quotidienne finit quant à elle par créer de nouveaux gisements de ressources insoupçonnés jusque là. De plus, la prise de rôle des femmes et des jeunes et la rentabilisation à long terme de la précaire et fragile économie de subsistance sont annonciateurs de changements importants dans les processus d'accumulation et de redistribution qui fondent l'analyse de cette économie populaire.

Dans ce nouveau contexte, la marge de manœuvre des Etats des pays du Sud, dans leur fonction de redistribution, ayant été réduite à sa plus faible expression, les populations de ces pays se sont ainsi retrouvées plus que jamais contraintes de développer elles-mêmes de nouvelles formes de solidarité et d'entraide, économiques et sociales tout à la fois, afin de résoudre les problèmes les plus cruciaux auxquels elles sont confrontées. C'est pourquoi, depuis plus ou moins deux décennies, nous assistons à un véritable foisonnement **d'organisations économiques populaires** dans le sillage des mouvements paysans et ouvriers, des mouvements de développement local et communautaire, souvent dans le creuset des activités de l'économie informelle. Ces organisations se développent sans guère compter, du moins à court terme, sur l'intervention publique (nationale ou internationale) et s'inspirent généralement d'initiatives et de pratiques préexistantes.

Bien que nombre d'entre elles soient longtemps restées dans l'ombre, en raison notamment de leur caractère généralement très localisé, ces nouvelles formes de solidarité commencent progressivement à être considérées comme un point d'ancrage essentiel pour un développement économique durable. Dans les zones rurales et urbaines, à côté des structures publiques et du secteur privé, se développent donc une multitude d'organisations (coopératives, mutuelles, associations, regroupements villageois, groupes de solidarité sociale, etc.) qui cherchent à se construire un réel pouvoir économique et une influence plus marquante dans la vie publique (Defourny et alii, 1999 ; Develtere, 1998)...C'est dans ce sens que l'on parle volontiers, à l'heure actuelle, de l'émergence d'une économie populaire, sociale et solidaire dans les pays du Sud

laquelle, à bien des égards, s'apparente à l'économie sociale des pays du Nord (Favreau et Fréchette, 2002 ; Defourny, Favreau et Laville, 1998).

Création de richesses

Les leviers de l'action collective pour lutter contre la pauvreté

La réduction des inégalités s'opère par une politique de redistribution de la richesse existante, principalement par l'intermédiaire de la fiscalité des États (prélèvements progressifs en fonction du niveau de revenus...) et par des prestations particulières à l'intention de ménages et de groupes en difficulté. Elle se fait aussi par une intervention publique de soutien à la création de nouvelles richesses qui combinent des objectifs économiques (soutien à des économies locales par exemple) et des objectifs sociaux (création d'emplois, création de nouveaux services de proximité...).

La première voie pour éradiquer la pauvreté, la plus classique et la plus connue, est celle des mesures de redistribution de la richesse liées à la mise sur pied d'un État qui, à l'échelle de la société, se charge d'assurer des protections sociales pour tous à partir d'une politique d'équité fiscale et d'équité territoriale. L'État veille ainsi à fournir un panier de services communs à tous et un service public sans discrimination sociale ou spatiale.

Ce rôle redistributif de l'État demeure toujours nécessaire tout comme son action dans les politiques sociales et économiques. Mais aujourd'hui l'affaiblissement des États est tel dans les pays du Sud et le secteur marchand classique si peu présent dans le développement économique qu'un certain nombre de réponses, moins centrées sur la redistribution étatique et davantage sur l'auto-organisation et la co-production de services, ont émergé à partir des années 80. Fondement de ces initiatives, **l'égalité par le travail**, autrement dit, une participation au marché du travail qui permet à des gens de sortir de la pauvreté et de redevenir actifs dans la société. Même que dans certains pays, le croisement actif de ces initiatives **avec** de nouvelles politiques publiques de gouvernements locaux ont donné lieu à un développement économique et social tout à fait original

du moins à l'échelle micro ou mezzo¹ redonnant ainsi à des États un nouveau rôle, celui de partenaire (Noël, 1996).

Dans le cas des organisations économiques populaires, de façon plus évidente, la création de richesses signifie produire des biens et des services (de quelle que nature que ce soit), mais aussi des liens sociaux. En ce sens les activités économiques s'intègrent dans un ensemble de relations sociales. La notion "d'encastrement" de l'économique dans le social chez Granovetter, inspiré de Polanyi (1983), insiste sur l'"embeddedness", sur l'enchâssement de l'économie dans la vie sociale. Cela nous aide, d'un point de vue "heuristique", à mieux asseoir notre position. Dans le principe, les activités économiques supposent que les acteurs, individuels ou collectifs, utilisent des relations personnelles pour atteindre leurs objectifs entrepreneuriaux et qu'il existe d'incessantes transactions entre les deux univers de l'économique et du social.

En procédant ainsi, par une approche dynamique de la lutte contre la pauvreté, nous opérons du coup une rupture fondamentale avec la démarche populiste qui prend la défense des "savoirs indigènes", réhabilite les savoirs locaux en considérant que les groupes ou acteurs sociaux "d'en bas" ont des connaissances et des stratégies qu'il convient d'explorer, mais sans se prononcer sur leur valeur ou leur validité (De Sardan, 1995). Tout comme de Sardan, nous pensons qu'il faille partir des acteurs, mais dans l'objectif de saisir leur itinéraire en nous intéressant aux conditions de création de richesses et d'une valeur ajoutée relativement importante et suffisamment redistributive. En d'autres termes, identifier les modes et processus de création de richesses qui auront une influence plus décisive sur l'allégement de la pauvreté dans un contexte où l'économie informelle est prévalante ou, à tout le moins, fort prégnante.

Économie informelle et économie populaire: creuset pour une économie sociale?

De la plupart des études faites sur l'économie informelle, on peut en conclure qu'il s'agit en grande partie : 1) d'une économie de survie car il n'y a pas ou peu d'accumulation ; 2) d'une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État ;3)

¹ Citons les cas les plus connus : celui de Porto Alegre (plus d'un million d'habitants) et l'État du Rio Grande do Sul (7 millions d'habitants) au Brésil (Genro et de Souza, 1998); le cas du bidonville de Villa el Salvador au Pérou (350,000 habitants) ; le cas des regroupements villageois maliens (Konaté et alii, 1999)...

d'une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux ; 4) d'une économie où les moyens de financement sont faibles (Bairoch, 1997).

Plus largement, il faut inscrire l'économie informelle dans le contexte d'une tendance lourde apparue dans les dernières décennies, **l'urbanisation sans industrialisation** (Zapata, 1996). Car, avec les années 90, ce secteur révèle un problème de grande ampleur lorsqu'il se combine avec l'inflation urbaine parce qu'il dévoile un déficit d'emplois sans précédent. En effet, si, en Europe comme en Amérique du Nord, l'urbanisation a été concomitante à celle de l'industrialisation, ce ne fut pas le cas de plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique. Ces sociétés s'urbanisent sans s'industrialiser. Les migrants en provenance de la campagne ont donc rarement trouvé un emploi dans le secteur moderne de l'économie, secteur trop rachitique. C'est ainsi que l'on retrouve une population urbaine flottante où plus ou moins 50 à 70 % de celle-ci est sans emploi ou vit d'un travail précaire dans le cadre d'une économie informelle (Lautier, 1994 ; BIT,1999).

S'agit-il d'une économie ultra-libérale, l'esprit d'entreprise, présument universel, aurait ainsi investi les milieux populaires bloqués dans leur capacité d'initiative par les réglementations désuètes des pouvoirs publics (Desoto, 1986) ou d'un secteur transitoire, socialement utile, comme l'évalue le FMI (Lautier, 1994) en attendant que le processus de modernisation ou d'industrialisation capitaliste fasse son œuvre ? Dans un cas comme dans l'autre, le point de vue des acteurs est ignoré. Or, un certain nombre d'études révèlent, sous cet angle, qu'il s'agit plutôt d'acteurs mettant en oeuvre des stratégies de subsistance de même que des réseaux sociaux misant sur le facteur **travail** et la **coopération** entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande (Ortiz et Munoz, 1998 ; Larrachea et Nyssens, 1994 ; Ortiz, 1994 ; Razeto, 1990). L'approche par l'analyse de la dynamique des acteurs amène à délaisser la notion d'économie informelle qui est trop réductrice au bénéfice de celle **d'économie populaire**. En outre cette dernière, par certaines de ses activités et formes d'organisation, se rapproche de l'économie sociale et solidaire (les organisations économiques populaires et les micro-entreprises familiales). Cette économie populaire se différencie alors d'une partie de l'économie informelle qui, elle, intègre généralement des activités inscrites dans une logique d'assistance et d'autres qui sont des activités économiques criminalisées (Fonteneau, Nyssens et Fall 1999).

Structure de l'économie populaire

	Org. écon. populaires	Micro-entrep risés familiales	Initiatives individuelles	Stratégies d'assistance	Activités illégales
Niveau de croissance	Ateliers autogérés	Ateliers productifs	Chauffeurs de taxi	Organisations revendication de logement	Trafic de drogues
Niveau de subsistance	Groupes d'achat	Petits magasins	Petites réparations	Bénéficiaires d'organismes de charité	Vente clandestine
Niveau de survie	Cuisines populaires	Récolte des déchets	Vendeurs de rue	Mendicité	Petits vols

À certaines conditions, cette économie populaire peut devenir le **creuset** d'une économie sociale et solidaire. Si l'économie informelle n'est pas un dispositif de développement mais de débrouillardise obligée, l'économie populaire participe, quant à elle, comme l'économie sociale et solidaire, **d'une stratégie d'organisation collective.**

L'économie populaire est une économie du “rez-de-chaussée” en tant que système local d'échanges. Elle peut se transformer en économie sociale, cette dernière lui servant d'escalier pour passer à l'étage de l'économie de marché (Vershavé, 1994a et Braudel, 1985). La **première condition** de cette transformation a trait à la présence active de la société civile locale : a) l'économie s'appuie sur un capital social ; b) les porteurs de projets s'organisent en mobilisant un financement de soutien, interne ou externe, (micro-crédit et micro-finance par exemple) et un environnement favorable (Vigier, 1995). **Une deuxième condition** est d'avoir un État actif : a) qui assure son soutien par certaines politiques publiques ; b) par des législations spécifiques notamment en matière de fiscalité ; c) dans le cadre de nouvelles formes de gouvernance locale, par exemple des partenariats entre associations, ONG, municipalités, regroupements de petits entrepreneurs ou commerçants (Hansenne, 1999 ; Reilly, 1995 ; Gonzalez et Hidalgo, 1995). Ce qui rend possible l'accumulation à une autre échelle : soutien à la mise en réseau (association de petits entrepreneurs par exemple) et soutien à la création de dispositifs de formation, de mise en marché, etc...

Économie populaire, économie sociale et solidaire et gouvernance locale

Dans la même famille de dynamiques, on retrouve ainsi celle de gouvernance locale. Précisons cette dernière notion. La **gouvernance locale** fait référence à des modes de régulation politique qui ne relèvent ni uniquement du marché, ni non plus de l'État national. Il s'agit plutôt l'action conjuguée de plusieurs acteurs locaux qui se caractérise de la façon suivante (Stocker, 1998):

1) un ensemble d'institutions et d'acteurs (plutôt que la seule entreprise privée et l'État), en occurrence des municipalités, des ONGD et des associations diverses, des entreprises locales, de caractère privé ou collectif;

2) une interdépendance entre les pouvoirs, institutions et réseaux d'acteurs autonomes investis conjointement dans une action collective de développement et de gestion locale.

L'intérêt de cette notion provient de l'insuffisance de la conception du développement par en haut au plan national d'une part, et d'autre part, de l'incapacité de cette conception à prendre en compte le développement par le bas, c'est-à-dire les réseaux autonomes d'acteurs (Boucher et Tremblay, 1999). Si, de son côté, la Banque mondiale met l'accent sur la gouvernabilité des États nationaux des pays du Sud, dans un certain nombre d'autres organisations internationales, la notion de **gouvernance** est davantage associée au partage du pouvoir et à une stratégie multidimensionnelle de développement liant l'économique, le social et l'environnement (Bartoli, 1999) par rapport à la stratégie dominante trop exclusivement économique et financière.

Il faut donc examiner **l'économie populaire** (cet ensemble d'entreprises qui misent sur la coopération du travail) dans sa relation avec cette famille de dynamiques socio-économiques (économie sociale et solidaire) et de dynamiques socio-politiques (gouvernance locale et démocratie participative), ce qui, jusqu'à maintenant, a peu été fait parce que les théories du développement ont longtemps sous-estimé: 1) les activités économiques non régies par la recherche du profit; 2) l'importance de l'économie locale et de son ancrage territorial; 3) l'importance de l'encastrement social de l'économie; 4) l'importance des échelles complémentaires de développement économique et de gouvernance de ce développement (locale, régionale, nationale et internationale) ; le rapport entre la démocratie et l'économie (Sen, 2000).

La valeur ajoutée d'une comparaison Sud/Sud et Nord/Sud

Comparaison Sud/Sud

La prise en compte des facteurs tels que les caractéristiques et déterminants de la pauvreté, les liens entre la croissance et les programmes d'ajustement structurel (PAS), les évolutions démocratiques et les mouvements de la société civile, permettent d'identifier des similitudes dans l'organisation socio-économique de pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Amérique latine. Ces pays se caractérisent généralement par des externalités très fortes, en particulier leur dépendance par rapport aux économies modernes mondiales européennes et américaines sous le contrôle permanent de la Banque Mondiale et du FMI. Ayant en commun un modèle social et économique extraverti, ces pays ont connu des schémas de développement relativement comparables, en dépit de certaines différences structurelles.

L'étude comparative devrait permettre d'identifier les tendances fortes, mais aussi les ruptures et surtout les stratégies innovantes dans le processus de développement interne et de création de richesses de ces sociétés. Cet espace d'analyse, à l'échelle de pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali et Sénégal) et latino-américains (Brésil, Chili, Pérou) devrait être propice à une production de connaissances dont les valeurs historiques et heuristiques seront fort précieuses. Ces résultats pourront aider, dans un esprit critique, à une nouvelle lecture des dynamiques de développement en cours dans ces différents pays en clarifiant leur position géostratégique et leur nouveau rôle dans le présent contexte mondial.

Comparaison Nord-Sud

S'agissant de la comparaison Nord/Sud, son intérêt se justifie par la possibilité de vérifier de manière empirique comment les problèmes et les contraintes socio-économiques sont vécus autrement ailleurs que dans les pays du Sud. Quelles sont les marges de manœuvre et les stratégies des acteurs, leur itinéraire ou trajectoire, ainsi que leur niveau de perception et de représentation, dans un environnement politique et social plus favorable, où le niveau de démocratisation est plus évolué que dans les pays du Sud. Il sera donc question d'identifier les mécanismes créateurs de richesse, les conditions de sa redistribution, dans un cadre politique et économique plus institutionnalisé, comme c'est le cas en Europe (Belgique, France et Suisse) et du Canada, pays au cœur du bassin de la richesse mondiale. Son intérêt a également trait à la recherche de nouvelles

avenues de coopération Nord-Sud. Une meilleure connaissance des dynamiques propres de développement des pays du Sud peut favoriser des formes de coopération Nord-Sud plus appropriées (commerce équitable par exemple).

En définitive, cette étude comparative Sud/Sud, Nord/Sud, devrait à terme déboucher sur des enseignements scientifiques solides à caractère universel qui favoriseraient l'élargissement et la consolidation du savoir, en mettant à la disposition des décideurs, des professionnels, et des chercheurs, tout un ensemble d'informations et de savoirs sur les modes spécifiques de développement des pays cités plus haut. En d'autres termes, l'ambition d'un tel programme est d'analyser à travers les processus de création de richesses, la portée universelle d'innovations locales et les opportunités de constitution d'un capital national à partir d'une économie de rez-de-chaussée pour faire face aux enjeux de la régulation du marché dominé par le capital étranger.

3. Hypothèse de travail

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles comme des types dominants de régulation économique et sociale qui ont constitué la base des modèles de développement de l'après-guerre tant au Sud qu'au Nord constituent le cœur de la crise actuelle. C'est dans cette mouvance générale que les mouvements sociaux ont commencé (recommencé) à occuper et à créer **un espace d'innovation et de transformation sociale au cœur de la crise**. Ce qui nous amène à formuler dans le cadre de cette hypothèse générale les trois propositions suivantes:

- 1) La création de richesses par l'économie populaire, sociale et solidaire devient de plus en plus importante dans le nouveau paysage économique et social mondial. Une partie de la montée d'une société civile à l'échelle mondiale, de la multiplication des ONG et des associations (Chesneaux, 1993; Bessis 1997), se caractérise par l'introduction d'une résistance à la mondialisation néolibérale. Mais une autre facette de cette société civile, moins visible, a trait à la construction d'une "autre mondialisation" : des créateurs de richesse inscrits dans l'économie populaire sont devenus des acteurs collectifs de développement.

- 2) Cette création de richesses s'inscrit dans le "local", lequel est un nouveau "local". Il ne s'agit ni d'un développement local par en haut (issu de l'aide internationale ou des États nationaux), ni d'un développement par en bas de type alternatif. C'est un "local" de concertation qui met à contribution des acteurs différents répondant à des logiques d'actions diverses mais convergentes autour de certains enjeux. Cette création de richesses par l'économie populaire obéit surtout à une logique mixte plutôt qu'à une logique strictement économique. L'économique est enchâssé dans le social.
- 3) Ce nouveau "local" et cette économie populaire, sociale et solidaire sont susceptibles d'ouvrir de nouvelles voies à la lutte contre les inégalités et, plus largement, à la démocratisation du développement. Les bâtisseurs de cette économie populaire sont surtout des acteurs qui adhèrent aux idéaux et valeurs de groupe (réussite économique et sociale).

Sur ce dernier point, de nouveaux débats occupent l'espace public autour des notions de "lutte contre la pauvreté", de "non profit sector" (Salamon et Anheir, 1998), d'"économie sociale et solidaire" et de "développement local". Ces notions relativement marginales en sciences économiques et sociales dans les années 60 et 70 et qui avaient refait surface dans les années 80-90 sont devenues incontournables avec les années 2000. Elles ne peuvent cependant donner lieu à des recherches seulement sur le "local" pour lui-même mais bien sur le "local" dans le cadre général du développement et des politiques économiques, sociales et spatiales (Sen 2000; Corragio, 1999; Demazière, 1996). Notre programme de recherche s'inscrira donc dans des champs disciplinaires variés se rapportant à la sociologie économique (Lévesque et alii, 2001), à l'étude des politiques publiques (Corragio, 1999), à l'organisation communautaire (Doucet et Favreau, 1997), aux réseaux sociaux (Fall, 2001), et au renouvellement de la démocratie (Foret, 2001; Jaffrelot, 2000).

4. Liaison de ce programme avec des recherches antérieures et actuelles

Ce programme de recherche se situe dans le prolongement direct de travaux antérieurs des principaux chercheurs soit pour A. Salam Fall l'anthropologie du développement (étude des précarités économiques et sociales, des ONGD et des organisations paysannes...) et en sociologie urbaine (réseaux sociaux, agriculture urbaine, habitat social...) et pour L. Favreau la sociologie des mouvements sociaux (mouvement associatif et mouvement syndical) et la sociologie

économique (le développement local, l'organisation communautaire et l'insertion socioprofessionnelle de même que l'économie sociale et solidaire). Ces travaux ont été canalisés au sein d'organisations scientifiques internationales. Dans le premier cas au sein de l'Association euroafricaine pour l'Anthropologie du développement et du changement social (APAD) et au sein de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Dans le second cas, au sein du CIRIEC international mais également de l'AISLF.

5. Liaison de ce programme avec des partenaires sociaux

Abdou Salam Fall et Louis Favreau participent également tous deux à des activités de formation et de recherche en partenariat avec des organisations sociales, nationales et internationales, d'économie sociale et solidaire. Au Sénégal avec le CONGAD, consortium de 120 ONG et, au Canada (Québec), avec le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), coalition des principales organisations d'économie sociale ayant un volet de coopération internationale. **Au plan international**, avec l'Alliance pour un monde plurielle et solidaire (Alliance, 1997); avec le réseau d'économie solidaire de Porto Alegre; avec les réseaux du triangle Lima/Québec/Dakar qui a donné naissance au Comité international de liaison des réseaux d'économie sociale et solidaire suite à une Conférence internationale de 5 jours à Québec en 2001 laquelle réunissait 400 délégués en provenance de 37 pays dont 25 du Sud (Lachapelle, 2000).

6. Méthodologie, planification du travail et calendrier

6.1. Méthodologie

Les créateurs de richesse dans un contexte de précarité sont des acteurs dotés d'une capacité adaptative et inventive à l'intérieur d'une économie populaire en pleine expansion. Mais qui sont ces créateurs de richesse? Comment accumulent-ils leur richesse dans le long court? Comment s'effectue et se perpétue les transmissions de patrimoine à l'échelle intergénérationnelle? Quels sont les nouvelles dynamiques constructives dans la fratrie quant à la gestion et la transmission des patrimoines? Quels sont les secteurs couverts par cette économie? Comment dans un contexte de fragilité de l'environnement socio-économique les créateurs de richesse minimisent-ils les risques? Comment dans un contexte de migration internationale choisissent ils leurs secteurs d'activités? Par quels moyens les bâtisseurs de richesse déjouent-ils les obstacles institutionnels et

organisationnels? Quelles perceptions ont-ils de la richesse? Dans un contexte de bricolage, de rafistolage et de détail, comment les investisseurs au niveau des PME et PMI parviennent-ils à créer, maintenir et développer leur activité entrepreneuriale? Ont-ils tendance à maintenir la dynamique économique de type groupal ou s'inscrivent-ils dans une logique de distribution des biens transmis ?

Pour répondre à ce type de questions, notre orientation de recherche sera essentiellement qualitative et reposera sur l'addition et la combinaison 1) d'études monographiques; 2) d'observations directes; 3) d'entretiens avec des dirigeants (publics, privés et associatifs); 4) d'études des accords intervenus entre les différentes composantes (lorsque c'est le cas). Ces études de cas sont plus complexes que de simples organisations étudiées pour elles-mêmes étant donné le chassé croisé de partenaires, la multiactivité pratiquée et leur fonction politique. Ces études de cas auront comme base de cueillette et d'analyse une grille détaillée et éprouvée conçue au sein du centre de recherche CRISES (Comeau,1996) qui est adaptable à chaque type d'activité. Les grandes variables de cette grille sont les suivantes:

- 1) les conditions d'émergence des initiatives entrepreneuriales;
- 2) les acteurs (composition sociale, réseaux, type de leadership etc.)
- 3) le profil et les processus au plan organisationnel (objectifs, stratégies, modes d'animation et de gestion, données financières, organisation du travail, formation, etc.);
- 4) les rapports de pouvoir à l'interne comme à l'externe, les règles de fonctionnement, les accords entre partenaires, bref la dimension institutionnelle;
- 5) le bilan au plan des réalisations, au plan de la création de richesses, au plan du développement des communautés (effets structurants, etc...);
- 6) les perspectives d'avenir.

En outre, il nous apparaît nécessaire d'ouvrir des réflexions transversales sur l'apport original de ces initiatives. À partir de chacun des pays choisis et pour permettre de généraliser les résultats, nous adopterons, pour chaque pays, les paramètres communs suivants:

- 1) évolution du marché du travail (formel et informel) et des politiques publiques;
- 2) évolution des associations dans la production de richesses;
- 3) analyse des retombées économiques et sociales des initiatives de création de richesses;

- 4) analyse de l'interface de ces initiatives avec les politiques publiques et/ou les institutions internationales;
- 5) identification des conditions facilitantes ou des conditions de réussite des initiatives;
- 6) pistes prospectives: l'horizon possible de ces initiatives.

Nous avons donc à mettre en oeuvre une cueillette de données par pays ciblé (6 au Sud, 4 au Nord) particulièrement en regard du marché du travail, des politiques publiques de création de richesses, de l'actif associatif local et régional, puis dans un deuxième temps, nous procéderons à une étude évaluative des structures de concertation (gouvernance locale). Réparti sur un minimum de trois années, et pour l'ensemble des pays (10), notre travail consistera à étudier de dix (10) à quinze (15) expériences dans chaque pays. En dernière instance, notre recherche pourra être validée par des recherches du même type menées ailleurs et ayant un objet similaire (au programme STEP du BIT, à l'Alliance pour un monde plurielle être solidaire, dans certains groupes de travail de l' AISLF, au CIRIEC International, etc.).

En Afrique de l'Ouest

Le Burkina Faso les expériences d'une demi douzaine d'entrepreneurs privés ruraux issus du secteur populaire et de deux coopératives agricoles;...

Le Mali les expériences de regroupements villageois de Sanankoraba, les unités de production agricole urbaine et d'une demi-douzaine d'unités de services et de teinture artisanale; ...

Le Sénégal, les expériences d'économie solidaire d'entrepreneurs privés en agriculture urbaine, d'une demi douzaine de petites et moyennes entreprises (PME de commerce, services) et petites et moyennes industries (PMI), des actions d'intervenants (ONG, etc.) de gouvernance locale dans au moins deux zones rurales.

En Amérique latine

Le Brésil, les expériences d'économie populaire et de développement local de Porto Alegre et d'autres municipalités brésiliennes, notamment dans l'État Rio Grande do Sul.

Au Chili, les expériences d'économie populaire et de développement local de Santiago (quartiers populaires de la capitale) et de Temuco (en Araucanie)

Au Pérou, les expériences d'économie populaire et de développement local de Villa el Salvador; à Lima celles d'El Agustino; celle des cuisines collectives (10,000 associations dans tout le pays) et de leurs groupes d'achat, etc.

Au Québec et au Canada, les expériences du projet Angus (reconversion industrielle, Est de Montréal), de RÉSO (Sud-Ouest de Montréal), de la région de Sorel (récupération et recyclage), de la CDÉC de Gatineau et de la Coopérative de développement régional (CÉDROL) dans la région de l'Outaouais....; des expériences de solidarité internationale qui conduisent à la création d'entreprises viables et durables (l'ONG Plan Nagua et le commerce équitable avec la République Dominicaine), l'ONG Développement et Paix en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine, l'ONG CECI en Afrique de l'Ouest, en Amérique latine et en Asie.)

En Europe, l'expérience des entreprises d'insertion, des régies de quartier des magasins du monde et de certaines ONG en Belgique, en France et en Suisse.

Dans chacun de ces pays, au Sud en particulier, nous entreprendrons une étude systématique des contraintes institutionnelles à la création des richesses du secteur populaire prenant en compte la fiscalité locale et nationale, la législation du travail, l'accès au marché national et sous-régional voire internationale des entrepreneurs locaux, les options inhibitrices des politiques publiques ou des corporations privées.

6.2. Planification du travail et calendrier.

2002-2003

* Recherche documentaire et sélection par pays des initiatives de création de richesses qui s'avèrent pertinentes dans chacune des régions visées sur la base d'échanges intensifs entre les porteurs du projet des quatre (4) régions (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et Europe) et des dix (10) pays concernés;

*Échanges entre équipes nationales des dix (10) pays concernés (orientation de la recherche, affinement des champs de recherche et composition finale des équipes). Rencontres et téléconférences à l'échelle continentale et internationale.

*Mission de prospection et d'installation des équipes de recherche (Afrique de l'Ouest, Amérique Latine, Amérique du Nord et Europe);

* Examen préliminaire du marché du travail et des politiques publiques de chacun des pays concernés;

* Consolidation en équipe de la problématique, de la stratégie de cueillette et des thèmes d'analyse.

* Réunion méthodologique / thème : “ *Méthodologie de recherche qualitative sur la création des richesses : le défi de la comparabilité* ”.

2003-2004

* Échange d'étudiants inscrits en mémoire ou en thèse (Sénégal/Québec; Québec/Sénégal; Belgique/Québec...).

*Téléconférences sur l'état des revues de littérature... : comparaison Sud/Sud, Nord/Sud.

* Démarrage de l'enquête sur les expériences avec fiche, grille d'entrevue, cahier de bord pour observation directe par les équipes nationales investies dans le programme.

* Mise en commun des enquêtes de terrain des équipes nationales à l'échelle continentale et internationale.

2004-2005

* Suite de l'enquête sur les expériences avec fiche, grille d'entrevue, cahier de bord pour observation directe par les équipes nationales investies dans le programme.

*Analyse, évaluation et recommandations. Rédaction d'un rapport synthèse et d'un rapport pour chaque région (4).

2005-2006

* Colloque international (présentation des premiers résultats nationaux)

*Rédaction finale, soutenance de thèses, dépôt de mémoires de maîtrise...

* Publication de livres (Afrique de l'Ouest, Amérique Latine, Canada et Europe : comparaison internationale Nord-Sud et Sud-Sud)

7. Contribution à l'avancement du savoir et à la résolution de problèmes sociaux

7.1. Contribution à l'avancement des connaissances.

Il nous apparaît important de mener ce programme dans une perspective internationale comparative Sud/Sud et Nord/Sud avec un cadre d'analyse lié aux nouvelles avenues de sortie de crise que l'économie populaire, sociale et solidaire est en voie d'offrir dans l'espace public national de plusieurs pays et au plan international. L'originalité de ce projet tient: 1) à l'approfondissement d'une des nouvelles directions de recherche à privilégier en développement soit celle des **organisations économiques populaires et du développement local** (Arocena, 1999); 2) à l'examen du **repositionnement des États** en matière de développement et de gouvernance (Stocker, 1998); 3) à l'introduction d'un **questionnement sur le potentiel** de cette économie, notamment mais non exclusivement des collectivités locales et régionales marquées par un environnement fait de précarité (Defourny et alii, 1999).

7.2. Contribution à la résolution de problèmes sociaux

L'analyse centrée sur le processus de création de richesses et sur les conditions de leur développement permettra de tirer certains enseignements. Les modes de création de richesses ont été jusqu'ici analysés en terme de logique institutionnelle ("top down approach"). Il s'agit de sortir d'une logique dont la porte d'entrée est "la pauvreté" pour en arriver à mieux comprendre les secteurs populaires novateurs en pleine expansion, à fournir une meilleure compréhension sur leur capacité de reproduction et, finalement, fournir une meilleure compréhension des stratégies durables de sortie de la précarité. Nous voulons par ces travaux dégager **les lignes de force de ces milieux populaires innovateurs** afin de permettre l'élaboration de nouvelles politiques publiques des États et de nouvelles mesures pour des institutions internationales (telles l'OIT ou l'UNESCO par exemple) ou pour des programmes de l'ONU (ceux du PNUD par exemple) de même qu'un renouvellement des pratiques de mouvements sociaux (augmenter leur capacité de proposition et de construction d'alternatives concrètes sur le terrain)

8. Diffusion des résultats

8.1. Au sein de la communauté universitaire: 1) Réalisation d'un colloque international de chercheurs et de dirigeants associatifs et institutionnels engagés dans ces dynamiques; 2) articles dans des revues internationales de sciences économiques et sociales spécialisées dans le champ de l'économie sociale telles la *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA)

et *Économie et humanisme* en France, la revue *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* (Belgique, France, Angleterre, Allemagne...), l'*International Journal of Community Development* (Angleterre) et la revue du CIRIEC Espagne; dans des revues canadiennes tels que *Économie et Solidarités* et la revue *Nouvelles pratiques sociales*, etc...; 3) Contributions à des ouvrages collectifs, notamment dans la collection que nous dirigeons aux Presses de l'Université du Québec (PUQ), la collection *Pratiques et politiques économiques et sociales*; 4) participation à des colloques internationaux tels ceux de l' AISLF, du CIRIEC, des Entretiens Jacques Cartier, de l' APAD, etc.

8.2. Au sein d'organisations et de réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire

L'Alliance pour un monde pluriel et solidaire (pôle de la socio-économie); le réseau de Porto Alegre (pôle d'économie solidaire); les réseaux de Lima/Québec/Dakar qui ont donné naissance au Comité international de liaison des réseaux d'économie sociale et solidaire dans le prolongement de la Conférence internationale de Québec en 2001 et décidé d'une troisième rencontre internationale de ce réseau à Dakar en 2005 (Lachapelle, 2000). Voilà les trois réseaux internationaux qui constituent les principales portes d'entrée dans ces milieux et organisations.

9. Équipe de coordination et équipes nationales

9.1 Le tremplin du projet et de l'équipe de coordination

L'institut fondamental d'Afrique noire (Sénégal) et la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) sont à l'origine de ce nouveau programme par l'intermédiaire de deux de leurs chercheurs soit Abdou Salam Fall et Louis Favreau. **L'institut fondamental d'Afrique noire** est un centre de recherche regroupant plusieurs dizaines de chercheurs dont certains travaillent depuis plusieurs années sur des questions se rattachant à la pauvreté et aux réseaux sociaux. **La CRDC** existe depuis sept ans (1995-2002) et est récemment devenue une chaire de recherche du Canada pour les sept prochaines années (2002-2009). La CRDC est également l'assise institutionnelle locale d'un centre inter universitaire de recherche sur les innovations, le CRISES dont un des axes de recherche porte sur l'économie sociale et les innovations sur les territoires de même que d'une ARUC (Alliance de recherche Université-Communauté) en économie sociale. Le CRISES et la CRDC –puis l'ARUC- ont fait office de levier pour favoriser les premières recherches systématiques de l'équipe canadienne dirigée par Louis Favreau dans le domaine de l'économie sociale.

9.2. L'équipe de coordination

L'équipe a une cohésion de base autour d'un cadre conceptuel qui leur est commun (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999), autour de l'économie sociale comme concept fédérateur (Fall, 2002) et comme concept lié au renouvellement des politiques publiques et des stratégies des mouvements sociaux tant au Nord qu'au Sud (Favreau et Fréchette, 2002), cadre caractérisé par son articulation de trois dimensions (rapports sociaux, dimension institutionnelle et dimension organisationnelle), autour d'une grille générale de cueillette et d'analyse de données qui leur est commune (Comeau, 1996)). C'est à partir des échanges dans le cadre de ces rencontres internationales qu'a surgi la pertinence d'un croisement des travaux de recherche dans ce domaine dans une perspective comparative Nord-Sud et Sud-Sud.

Les deux principaux responsables, **Abdou Salam Fall et Louis Favreau**, ont en commun d'avoir participé activement à plusieurs Conférences internationales sur le sujet: a) en Europe à Ostende en 1997; b) en Amérique latine à Lima en 1997; à Québec en 2000 dans le cadre des travaux de l' AISLF; à Québec en 2001 dans le cadre d'une grande rencontre internationale de réseaux d'économie sociale du monde entier (400 délégués de 37 pays -dont 25 du Sud-). Ils ont aussi participé à des publications communes en économie sociale au Sud soit celle de Defourny et alii (1999) et à celle de la revue *Économie et Solidarités* (numéro 2, vol.31, 2000). Fall a aussi été l'invité d'un court séjour à la CRDC en 2001, puis en 2002 (ACFAS/CIRIEC). Il le sera à nouveau pour six mois en 2003 à l'Université du Québec en Outaouais. Favreau est l'invité de l'Institut fondamental d'Afrique noire en décembre 2002. Les deux chercheurs ont à leur actif d'avoir conduit plusieurs recherches sur des sujets proches. Ils aboutissent aujourd'hui, par des chemins différents, à la nécessité de centrer leurs travaux sur la question de la création de richesses dans un contexte de précarité dans une perspective comparative Sud-Sud et Nord-Sud. Un protocole de collaboration en matière de recherche et de formation entre les deux universités d'appartenance verra également le jour d'ici la fin de 2002.

9.3. Les équipes nationales de recherche

L'équipe sénégalaise dirigée par A. Salam Fall est composée de :

*Abdou Salam **FALL** (itinéraire des nouveaux riches en ville)

*Amadou Lamine **NDIAYE** (création de la richesse et économie sociale et solidaire)

- *Malick **BA** (agriculture urbaine et Ascension sociale dans un contexte de pauvreté)
- *Amsata **FALL** (création de richesse et entrepreneuriat rural)
- *Ousmane **GUEYE** (processus d'accumulation de richesse dans les PMI/PME)
- *Cheikh **GUEYE** (confréries religieuses et création de richesse économique)
- *Serigne Mansour **TALL** (flux financiers des migrants et création de richesses en ville)
- *Omar Saip **SY** (création de richesse, comparaisons internationales).

L'équipe burkinabé est dirigée par Jean Bernard **OUEDRAOGO** , Maître de conférence à l'université de Ouagadougou, département de sociologie.

L'équipe malienne est dirigée par le professeur Cheibane **COULIBALY**, sociologue / Centre universitaire Mande Butari (CUMBU).

L'équipe brésilienne est dirigée par Rosinha Machado **CARRION** (sociologie économique) de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul (Porto Alegre, Brésil), invitée de la CRDC en 2000.

L'équipe chilienne est par Patrick **DONOVAN**, invité de la CRDC en 2000. Il est sociologue à l'Université de Temuco et chercheur à l'Institut de recherche en développement local;

L'équipe péruvienne est dirigée par Humberto **ORTIZ**, économiste au GRESP et Paul **MAQUET**, urbaniste/géographe à la Faculté d'architecture de l'Université nationale d'ingénierie (Lima, Pérou).

L'équipe québécoise/canadienne dirigée par les professeurs Louis Favreau et Gérald Larose est composée de:

- *Yao **ASSOGBA** et Lucie **FRÉCHETTE**, travail social, UQO (affaiblissement des liens sociaux et services de proximité).
- *Louis **FAVREAU**, sociologie économique, UQO (développement local et politiques publiques; micro entreprises et économie sociale; gouvernance et démocratie locale; ONG et coopération internationale).

*Gérald **LAROSE**, travail social, UQAM (Montréal) (économie sociale, syndicalisme et lutte contre la pauvreté).

*Manon **BOULIANNE**, anthropologie, Université Laval (ONGD et coopération internationale).

L'équipe européenne est dirigée par Patrick **DEVELTERE** de l'Institut du travail de l'Université de Louvain avec la collaboration de chercheurs de la France et de la Suisse.

9.4. Les tâches assumées par les membres de l'équipe

Les **assises de recherche et d'intervention** de ce réseau de chercheurs se situent **dans plusieurs universités et dans quatre régions du monde** soit l'Afrique de l'Ouest (Burkina-Faso, Mali et Sénégal), l'Amérique latine (Brésil, Chili et Pérou), l'Amérique francophone (Québec/Canada) et l'Europe (Belgique, France et Suisse). Les **chercheurs principaux** coordonnent l'ensemble du programme et assument le travail de mise en commun des différentes équipes nationales (problématique, méthodologie de cueillette, outils d'analyse...), d'encadrement méthodologique de dernière instance des assistants, puis de synthèse et de rédaction. Les **autres co-chercheurs** assument la même responsabilité dans leur université et leur pays. Tous participent à la mise en oeuvre de la stratégie de cueillette de données. L'ensemble de cette démarche fera régulièrement l'objet de **séminaires** du groupe par des réunions sur chaque continent en alternance ou par des vidéoconférences à raison de 2 rencontres par année, dont une d'une durée de 3 ou 4 jours (bilan et mise au point de la programmation pour l'année suivante).

9.5 La formation (rôle des étudiants)

Assistance de recherche, co-direction par les professeurs des projets de mémoire et de thèse, séminaires d'intégration tenus régulièrement dans le cadre des équipes respectives des centres de recherche concernés, voilà ce qui constitue une des articulations de ce programme de recherche en matière de formation d'étudiants.

Dans chaque centre de recherche concerné, des étudiants intéressés à l'économie populaire, sociale et solidaire et au développement local ont été et seront formellement invités à s'inscrire dans la démarche du programme pour leur mémoire ou leur thèse. Des séminaires réguliers et des échanges dans un sens et dans l'autre entre chaque université serviront pour alimenter le travail de ces étudiants.

Nous comptons en mettre plusieurs à contribution comme assistants de recherche à partir du financement obtenu. Ce qui permettra de réaliser deux choses: les aider à inscrire leur projet de recherche à l'intérieur d'un cadre de recherche plus large et plus collectif et, du même coup, nous aider à faire progresser notre programme de recherche (notamment l'étude de quelques 100 cas dans les secteurs que nous aurons déterminé).

10. Repères bibliographiques

- ALLIANCE (1997), *Alliance pour un monde responsable et solidaire*, Éd. Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH), Paris/Lausanne.
- AROCENA, J. (1999). “ Les approches latino-américaines du développement local ” dans F. Debout et I.Yepez DEL Castillo (dir.), *Amérique latine. Espaces de pouvoir et d'identités collectives*, Paris, L'Harmattan, pp.39-64.
- BAIROCH, P. (1997), *Victoires et déboires III (histoire économique et sociale du monde du 16e siècle à nos jours)*, Gallimard, Paris.
- BARTOLI, H. (1999), *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, UNESCO/Économica, Paris.
- BESSIS, S. (1997), “ Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90 ”, revue *Tiers-Monde*, numéro 151, Paris.
- BIT (1999), *Un travail décent, rapport du directeur général*, BIT, Genève.
- BOUCHER, J. et D. TREMBLAY (dir.) (1999), *La gouvernance locale, un enjeu scientifique et politique*. Dossier thématique de la revue *Économie et Solidarités*, vol.30, numéro 2, p.1 à 111.
- BRAUDEL, F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Champs/Flammarion, Paris.
- CHESNEAUX, J. (1993), “Les ONG, ferment d'une société civile mondiale”, *Transversales*, #24, nov.-déc., Paris.
- COMEAU, Y. (1996), *Grille d'enquête et d'analyse de données pour les initiatives d'économie sociale*, CRISES, UQAM, Montréal, 13 pages.
- CORRAGIO, J.-L. (1999), *Politica social y economia del trabajo*, Universidad Nacional de General Sarmiento//Mino y Davila Editores, Buenos Aires/Madrid.
- De SARDAN, Olivier(1995), *Anthropologie du développement*, Karthala,
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (1998), *Incertion y Nueva Economia social: Un balance internacional*, CIRIEC-ESPANA\Ministerio de trabajo y Asuntos sociales, Valencia. (disponible en français et en anglais).
- DÉGENNE A et FORSÉ, M. (1994), *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, 288 p.
- DEMAZIÈRE, C.(dir.) (1996), *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, L'Harmattan, Paris/Montréal.
- DESOTO, F. (1984), *El Otro Sendero*, Lima, Peru.
- DEVELTERE, P. (1998), *Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- DOUCET, L. et L.FAVREAU (1997), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- ENDA Graf Sahel (2001), *Une Afrique s'invente, recherches populaires et apprentissage de la démocratie*, Karthala, Enda Graf, 321 p.
- FALL, A.S. (2002), *Derem ak ngerem. Le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest*. Cahier de la CRDC, Université du Québec en Outaouais (UQO), Gatineau, Québec.
- FALL, A. S. (2001), *Gestion des réseaux agricoles : Manuel de formation en management flexible*, CTA, 147 p.

- FALL A S et Fall S (2000), *Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les Niayes*, CRDI, Ottawa, 183 p.
- FALL, Abdou Salam et M. DIOUF (2000), "La société civile en Afrique de l'Ouest : configurations et défis". *Économie et Solidarités*, vol.31, numéro 2, PUQ, Québec, p. 82 à 109.
- FAVREAU, L. (1998), "Economía social et mundialización: una perspectiva Norte-Sur", dans Ortiz, H. et I.Munoz, *Globalización de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, p. 37 à 56.
- FAVREAU, L. (1998), "La dynamique associative au Sud: une mise en perspective", la Revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales), #11, premier semestre 1998, La Découverte, Paris, p. 155 à 167.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. Presses de l'Université du Québec (PUQ), Québec.
- FAVREAU, L. (1999), "Économie sociale et mondialisation: une perspective globale" dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau, *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p.241 à 256.
- FAYE, O (2001), De l' " économie réelle " au marché sandaga (Dakar) : les pratiques des talibés Mourides dans les transactions " Communication à l'atelier organisé par le CODESRIA sur l'économie réelle en Afrique, décembre 2001, 77 p. multigr.
- FONTENEAU, B., NYSSSENS, M. et A. S. FALL (1999), "Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ?" dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, Collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, pp. 159-178.
- FORET, C. (2001), *Gouverner les villes avec leurs habitants*. Éd. Charles Mayer, Paris.
- GENRO, T. et U. de SOUZA (1998), *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville. Le budget participatif: l'expérience de Porto Alegre au Brésil*, Éd. CLM/Librairie FPH, Paris.
- GONZALEZ, R. et L. HIDALGO (1995), *Desarrollo economico local: Accion municipal y microempresa*, PET, Santiago.
- GRANOVETTER M. (2000), *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Desclée De Brouwer, (sociologie économique), 238 p.
- GUÈYE C, (2001), *L'économie toubienne : du mythe de la réussite aux interstices du commerce mondial*, Communication à l'atelier organisé par le CODESRIA sur l'économie réelle en Afrique, décembre 2001, 40 p.
- HANSENNE, M. (1999). *Un garde-fou pour la mondialisation, le BIT dans l'après-guerre froide*, Belgique et Suisse, Éd. Qorum et Zoé.
- JACOB, J.-P. et Ph. LAVIGNE DELVILLE (dir.), (1994), *Les associations paysannes en Afrique: organisation et dynamiques*, APAD/Karthala/IUED, Paris.
- JAFFRELOT, C. (dir.) (2000), *Démocraties d'ailleurs. Démocraties et démocratisation hors d'Occident*. Karthala, Paris.
- KONATÉ, M., SIMARD, Paule, GILES, C., CARON, L.(1999) *Sur les petites routes de la démocratie, expérience d'un village malien*, Écosociété, Montréal.
- KOULIBALY, M. (2001), *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*, CODESRIA-Karthala, 153 p.
- LACHAPPELLE, R. (2000), "Une rencontre internationale Nord-Sud pour une mondialisation alternative au Québec en 2001", Revue *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2. PUQ, Québec.
- LARRACHEA, I. et M. NYSSSENS(1994), "Les défis de l'économie populaire au Chili", RECMA, vol.49, no 252, p.43à 53.
- LAUTIER, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers-monde*, La Découverte, "repères", Paris.

- LAVILLE, J.-L. (dir.) (1994 et 2000), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVESQUE, B. (1997), "Démocratisation de l'économie et économie sociale" dans Laflamme et al., *La crise de l'emploi: de nouveaux partages s'imposent*, Presses de l'Université Laval, Québec.
- LÉVESQUE, B., G.-L. Bourque et É. Forgues (2001), *La nouvelle sociologie économique*. Desclée de Brouwer. Paris.
- MARFAING, L et SOW M. (1999), *Les opérateurs économiques au Sénégal : entre le formel et l'informel (1930-1996)*, Karthala, 285 p.
- Ministère de l'économie et des finances (2001) *Étude de création de richesses*, Document de Stratégie de réduction de la Pauvreté (DSRP), Gouv. du Sénégal, 72 p.
- MKANDAWIRE T et SOLUDO C.C, (1999), *Notre continent, notre avenir. Perspectives africaines sur l'ajustement structurel*, CODESRIA, 171 p.
- NOEL, A. (1996), "Vers un nouvel État-providence. Enjeux démocratiques". *Politique et société*, vol.15, numéro 30, Montréal, p.1 à 28.
- OCDE (1996), *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, OCDE, Paris.
- ORTIZ H. et I. MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.
- ORTIZ, H. (1994), *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Servicios Educativos El Agustino, Lima.
- POLANYI, K. (1983), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris. Gallimard.
- RAZETO, L. et alii (1990), *Las organizaciones economicas populares*, PET, Santiago.
- REILLY, C.A. (dir.) (1995), *New Paths to Democratic Development in Latin America: the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) et London (UK).
- RUSTANG G., Laville J.-L., EmeB., Mothé D., et al., (2000), *Vers un nouveau contrat social*, Desclée De Brouwer, (sociologie économique), 183 p.
- SADER, E. (2002), dans le Monde Diplomatique d'octobre 2002, p.14 et 15.
- SAINSEAULIEU, R. et J.-L. LAVILLE (1998), *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, Paris.
- SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1996), *The Emerging Nonprofit Sector, an overview*, Manchester University Press, Johns Hopkins Nonprofit Sector Series 1, Manchester and New York.
- SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1998), *The Non Profit Sector in the Developing World*, Manchester University Press, Manchester and New York.
- SEN, A. (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Éd. Odile Jacob, Paris.
- STEP (1998), *Document de programme international (1998-2002)*, Organisation internationale du travail (OIT), Genève.
- STOCKER, G. (1998), "Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance", *Revue internationale des sciences sociales*, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, mars 1998, numéro 155, p. 19 à 30.
- VERSCHAVE, F.-X. (1994), *Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante)*, Syros, Paris.
- VERSHAVE, F.-X. et A.-S. BOISGALLAIS (1994), *L'aide publique au développement*, Syros, Paris.
- VIGIER, J.-P. (1995), *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Syros, Paris.
- ZAPATA, A. (1996), *Sociedad y poder local*, DESCO, Lima.

**Deux sites de recherche pour suivre l'évolution de l'économie sociale
et du développement local/régional**

<http://www.uqah.ca/crdc-geris/>

Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités et du Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Regroupement d'une quinzaine de chercheurs de l'UQAH dans différentes disciplines, des sciences sociales (sociologie, sciences politiques, histoire et géographie), le travail social et les relations industrielles. Des professeurs d'autres universités (au Québec, en Europe, en Afrique et en Amérique latine) y sont associés.

<http://www.uqah.ca/ries2001>

Site d'information sur l'économie sociale et solidaire et le développement local à l'échelle internationale, tant dans les pays du Sud que du Nord. Coproduit par le la CRDC de l'UQO et le GESQ (Groupe d'économie solidaire du Québec), ce site est né à l'occasion de la 2^e rencontre internationale d'économie sociale et solidaire tenue à Québec en octobre 2001. Cette rencontre avait réuni plus de 400 personnes en provenance de 37 pays dont 25 pays du Sud.